



Pour diffusion immédiate : 30/11/2022

GOUVERNEURE KATHY HOCHUL

LA GOUVERNEURE HOCHUL ANNONCE LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE SERVICES JURIDIQUES POUR AIDER LES IMMIGRÉS NOUVELLEMENT ARRIVÉS DANS LA VILLE DE NEW YORK

L'État de New York accorde un financement de 3 millions de dollars pour répondre aux besoins en matière d'assistance juridique immédiate et à long terme des immigrants nouvellement arrivés dans la ville de New York

Le Bureau de l'État de New York pour les nouveaux Américains accordera trois nouvelles subventions pour garantir que des services juridiques gratuits soient disponibles pour les immigrants nouvellement arrivés

La gouverneure Kathy Hochul a annoncé aujourd'hui le lancement de trois nouvelles subventions pour des services juridiques visant à aider les milliers d'immigrants qui sont arrivés dans la ville de New York cette année. Un total de 3 millions de dollars sera réparti sur trois ans entre le Bureau de l'État de New York pour les nouveaux Américains afin de fournir aux immigrants arrivant dans la ville de New York des services juridiques gratuits liés à l'immigration et une assistance pour les dépôts de demandes essentielles et les comparutions obligatoires. Cette annonce s'inscrit dans le cadre de l'engagement pris par la gouverneure Hochul d'aider les nouveaux immigrants en les accompagnant tout au long du processus d'immigration.

La gouverneure Hochul a déclaré : « L'État de New York a toujours été un symbole d'espoir, en accueillant les immigrants nouvellement arrivés avec la promesse de nouvelles opportunités. En leur fournissant les outils et les ressources juridiques dont ils ont besoin pour pouvoir s'épanouir, l'État de New York continuera à soutenir ceux qui tentent de construire une vie meilleure pour eux-mêmes et leurs familles ».

Ce programme, dirigé par le Bureau des nouveaux Américains (ONA) de l'État de New York, fournira aux immigrants arrivant dans la ville de New York des services juridiques gratuits en matière d'immigration, ainsi qu'une assistance pour les dépôts de demandes essentielles et les comparutions obligatoires. L'ONA consacra immédiatement 3 000 000 \$ sous forme de nouvelles subventions sur une période de trois ans pour la fourniture de ces services juridiques gratuits aux immigrants par l'intermédiaire des trois organisations communautaires suivantes :

- Services communautaires de Catholic Charities (Catholic Charities Community Services, CCCS), archidiocèse de New York ;
- Groupe d'assistance juridique de New York (New York Legal Assistance Group, NYLAG)
- Collectif d'intervention des défenseurs des immigrants (Immigrant Advocates Response Collaborative, I-ARC)

Ces trois prestataires, qui opèrent déjà au sein du réseau ONA d'organisations à but non lucratif, sont présents sur le terrain depuis le début de l'arrivée des immigrants récents à New York et apportent leur expertise en matière de fourniture et de coordination des services juridiques.

Les nouvelles subventions s'appuieront sur les contrats existants de l'ONA avec ces prestataires et renforceront immédiatement leur capacité à soutenir des services permanents afin de s'assurer que les besoins juridiques des nouveaux arrivants soient traités de manière urgente et soutenus tout au long du processus d'immigration. Ces ressources permettront d'aider plus rapidement un plus grand nombre d'immigrants dans le cadre de leurs demandes d'asile et d'autres questions juridiques liées à l'immigration, notamment en assurant la représentation des nouveaux arrivants.

Le Secrétaire d'État de New York, Robert J. Rodriguez, a déclaré : « La sécurité et le bien-être des migrants qui arrivent dans notre État sont une priorité, car les personnes et les familles se retrouvent en territoire inconnu et tentent de s'acclimater à un monde entièrement nouveau. Ce financement supplémentaire destiné aux services juridiques permettra à nos partenaires d'aider les nouveaux migrants à comprendre et à s'orienter dans les divers programmes gouvernementaux conçus pour les aider. New York a toujours été un lieu d'accueil pour les personnes du monde entier. C'est ce qui fait de notre État un endroit aussi dynamique et culturel ».

Par l'intermédiaire des fournisseurs de services juridiques existants de l'ONA, CCCS et NYLAG, les immigrants nouvellement arrivés peuvent accéder à des services juridiques gratuits, y compris, mais sans s'y limiter, à des services de changement d'adresse, de changement de lieu de résidence, de demande d'asile, d'assistance pour leur document de permis de travail (EAD) et de défense contre l'expulsion.

En outre, cette nouvelle initiative renforcera les efforts de coordination et de formation de l'I-ARC, qui fournit un soutien technique aux organisations juridiques aidant les nouveaux arrivants, une orientation juridique pour les bénévoles, et facilite le partage d'informations entre les prestataires juridiques et avec la communauté des immigrants. La CCCS recrutera et soutiendra également des avocats bénévoles pro bono afin de fournir des capacités supplémentaires et une assistance juridique aux nouveaux arrivants, ainsi que des orientations vers des services non juridiques.

Cet effort coordonné vise à répondre aux besoins urgents des nouveaux arrivants dans la ville de New York, dont beaucoup sont demandeurs d'asile. À l'heure actuelle, une fois qu'une demande d'asile a été déposée auprès du gouvernement fédéral, le

demandeur n'a pas droit à un permis de travail tant que sa demande d'asile n'a pas été en attente pendant 180 jours. Cependant, un demandeur d'asile peut demander son permis de travail 150 jours après le dépôt de sa demande d'asile, afin de permettre la possibilité de recevoir une autorisation d'emploi au bout de 180 jours. Une fois qu'ils auront reçu leur approbation EAD, ils seront autorisés à chercher un emploi pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

Catalina Cruz, membre de l'Assemblée, a déclaré : « Le besoin en matière de services juridiques pour les immigrants n'a jamais été aussi important à New York. Alors que de nouveaux Américains arrivent dans notre grand État en provenance du monde entier, New York continue d'être un symbole d'espoir et d'humanité. Je suis ravie que la gouverneure se soit engagée à verser 3 millions de dollars supplémentaires pour contribuer à réduire le retard accumulé dans le traitement des dossiers et aider les immigrants à obtenir des services juridiques afin qu'ils puissent continuer à se sentir chez eux à New York ».

Monseigneur Kevin Sullivan, directeur exécutif de Catholic Charities, a déclaré : « L'afflux massif de demandeurs d'asile à New York au cours des six derniers mois a créé un défi sans précédent. Et, une fois de plus, New York a fait preuve de leadership en accueillant les nouveaux arrivants en quête de sécurité et d'opportunités aux États-Unis. Le gouvernement, les organisations communautaires, les organisations religieuses et les New-Yorkais se sont mobilisés pour soutenir nos nouveaux voisins. Cette initiative de l'État de New York visant à garantir des services juridiques aux personnes fuyant la violence, la persécution et d'autres dangers dans leur propre pays est extrêmement importante et nécessaire. Cette initiative doit être applaudie chaleureusement. Donner un coup de main n'est pas seulement dans l'intérêt des personnes et des familles nouvellement arrivées, c'est aussi dans l'intérêt de New York afin de favoriser le dynamisme de l'État et la vigueur de l'économie ».

Camille Mackler, Directrice exécutive d'Immigrant ARC, a déclaré : « Nous félicitons la gouverneure Hochul pour cet engagement renouvelé de l'État de New York à garantir l'accès à la représentation juridique pour ceux qui sont arrivés ici en quête de protection. Demander à un demandeur d'asile de faire face à la procédure légale seul et sans même une explication des conditions qu'il doit remplir, c'est tout simplement le vouer à l'échec et déshonorer les principes sur lesquels ce pays a été construit. Nous sommes fiers de participer à cet effort de la gouverneure pour lutter contre la discours haineux de ceux qui instrumentalisent des vies humaines à des fins politiques, et prouver au contraire que la migration n'est pas une crise, mais une réalité qui peut - et doit - être traitée avec compassion et dignité ».

Jodi Ziesemer, Directrice de l'Unité de protection des immigrants (Immigrant Protection Unit) au NYLAG, a déclaré : « Tous les immigrants qui arrivent à New York en quête de sécurité face à l'oppression politique, la violence et la pauvreté méritent un soutien juridique de qualité et une chance de construire un avenir durable dans ce pays. Nous remercions la gouverneure Hochul pour ce financement essentiel destiné à répondre aux besoins juridiques urgents des immigrants nouvellement arrivés dans

notre ville. Nous sommes fiers de participer aux efforts de la ville de New York pour accueillir les réfugiés politiques du Venezuela et d'Amérique du Sud, comme cela a été fait pour les Ukrainiens victimes de la guerre, et les Afghans fuyant l'effondrement politique. Nous espérons que ce financement servira d'exemple du type d'engagement et d'investissement nécessaire pour trouver des solutions à long terme à cette crise humanitaire ».

Frankie Miranda, Président et Directeur Général de la Fédération Hispanique a déclaré : « Alors que d'autres gouverneurs font de la politique en jouant avec la vie des familles qui arrivent à notre frontière, la Fédération hispanique est fière que la gouverneure Hochul soit fidèle à nos valeurs new-yorkaises et soutienne les immigrants qui cherchent un refuge. Les familles qui arrivent à la frontière et dans notre État fuient les conflits civils, les catastrophes environnementales, la violence et bien d'autres choses encore. Ce financement est essentiel pour permettre l'accès à des services juridiques qui aideront les demandeurs d'asile à terminer leur voyage et à avoir enfin une chance de se sentir chez eux dans notre pays, sans crainte d'être expulsés. La Fédération hispanique se réjouit de poursuivre son partenariat avec New York afin de soutenir et d'aider les immigrants dans tout l'État ».

Murad Awawdeh, directeur exécutif de la Coalition pour l'immigration de New York (New York Immigration Coalition), a déclaré : « Je remercie la gouverneure Hochul de veiller à ce que les demandeurs d'asile aient accès à une représentation juridique. S'orienter seul dans les tribunaux de l'immigration peut être une tâche presque impossible pour quiconque, sans parler des immigrants nouvellement arrivés et de ceux qui ne parlent pas anglais et n'ont aucune connaissance préalable du système juridique américain. Sans accès à une représentation juridique, les immigrants risquent bien plus de perdre leur procès et d'être expulsés vers des pays où leur vie et leurs moyens de subsistance sont menacés. L'investissement le plus récent de l'État de New York dans le financement des services juridiques est un premier pas important pour donner aux immigrants de New York une chance de se battre pour obtenir la sécurité qu'ils méritent, pour eux et leurs familles. Nous nous réjouissons de la poursuite de notre partenariat pour assurer la protection de nos nouveaux voisins ».

L'annonce d'aujourd'hui s'inscrit dans le prolongement de l'engagement pris par la gouverneure Hochul d'aider les nouveaux immigrants grâce à un financement accru. L'ONA fournit actuellement environ 13 millions de dollars de financement annuel à des fournisseurs communautaires à but non lucratif pour fournir une assistance juridique gratuite aux immigrants dans le besoin. Le réseau actuel de prestataires juridiques de l'ONA fournit des services juridiques complets par le biais d'un modèle de représentation universelle, qui offre une représentation juridique à tout immigrant ayant besoin de services juridiques.

En 2021, les programmes juridiques de l'ONA, notamment ses conseillers juridiques, ses Opportunity Centers - Civics, son tribunal de l'immigration d'Upstate, son projet Pro Bono et d'autres initiatives spéciales, ont aidé plus de 28 000 clients immigrés en leur proposant des évaluations et des consultations juridiques gratuites, des formations sur

la connaissance de leurs droits (Know Your Rights trainings), une aide pour les demandes d'immigration et d'autres services juridiques gratuits.

Pour accéder à ces services juridiques, les intéressés peuvent appeler la ligne d'assistance téléphonique pour les nouveaux Américains (New Americans Hotline) au 1-800-566-7636 pour être orientés vers le prestataire de services juridiques ou la consultation juridique la plus proche. La ligne d'assistance téléphonique pour les nouveaux Américains fonctionne de 9 h 00 à 20 h 00, du lundi au vendredi. Tous les appels sont confidentiels. L'assistance est disponible dans plus de 200 langues. Pour plus d'informations, visitez le site <https://dos.ny.gov/office-new-americans> ou suivez l'ONA sur Twitter à @NYSNewAmericans ou sur Facebook <https://www.facebook.com/NYSNewAmericans>.

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418